

Belgique-België
P.P.
1180 Bruxelles 18
1/7865



Trimestriel

BLOC - NOTES

Bulletin
de
l'Association
Professionnelle
des
Bibliothécaires et
Documentalistes



N° 142
2^e trimestre 2002

Editeur responsable : J.C. Trefois - Avenue Réve d'Or 30, 7100 La Louvière

Bulletin de l'Association professionnelle des bibliothécaires et documentalistes

Revue trimestrielle
N° 142 du 2ème trimestre 2002

**B
I
O
C
-
N
O
t
e
s**

Sommaire

Editorial	p. 4
<i>Jean-Claude TREFOIS</i>	
Assemblée générale de l'APBD	p. 5
Section jeunesse de l'APBD : rapport moral 2001	p. 14
<i>Annie LIETART</i>	
Courrier de Monsieur le Ministre	
Richard MILLER	p. 16
Nouveaux publics, nouveaux écrits	p. 18
<i>Isabelle PEETERS,</i>	
<i>Sandrine VANDECASTEELE,</i>	
<i>Philippe DEFAYS</i>	
Vie de nos bibliothèques	p. 20
Un nouveau groupe de travail au sein de l'APBD	p. 23
<i>Alexandre LEMAIRE</i>	
Le courrier des lecteurs	p. 28
Prochaines formations de l'APBD	p. 29
Mise au net	p. 31
A vos agendas	p. 32
J'ai lu pour vous	p. 33
Colophon	p. 34

Editorial

L'actualité politique récente m'inspire quelques réflexions.
Je serais heureux de connaître vos réactions éventuelles à leur propos.

La montée de l'extrême droite chez nos voisins, l'atroce meurtre de Schaerbeek nous montrent que beaucoup de nos concitoyens oublient ou ignorent les leçons de l'Histoire.

Comment, en effet, se laisser abuser par les théories défendues par des obscurantistes hargneux.

L'on sait pourtant ce qu'elles ont induit comme résultat.
Par ailleurs, comment croire que des solutions simplistes peuvent résoudre des problèmes complexes ?

Nos bibliothèques, ces « conservatoires de la mémoire » ne devraient-elles pas mettre au point une véritable pédagogie d'analyse de l'Histoire ?

Nos collections portent, en effet, témoignage de la folie des hommes.
Oublier l'Histoire condamne à reproduire les erreurs du passé.

Encore faut-il que nos lecteurs, dépassant l'attrait de certaines biographies ou récits guerriers ambigus, fassent le tri entre cette Histoire édulcorée (ah Godefroy de Bouillon, Christophe Colomb et autres Baden Powell présents dans ma jeunesse comme des héros sans faille, comme de vaillants défenseurs de la Civilisation occidentale pure et sans tache !!) et l'analyse précise des causes et les déroulements exacts des faits.

La plus-value que nous pourrions donner ne serait-elle pas de proposer des lectures critiques de ces ouvrages ?
Les faire se côtoyer sur les rayons ne suffit sans doute plus.
Une dynamique de la confrontation, des espaces de discussion ne constitueraient-ils pas des embryons de solution aux situations connues actuellement ?

Les bibliothécaires doivent-ils rester au balcon de l'actualité ou, au contraire, se mobiliser pour permettre à leurs lecteurs d'être toujours plus des citoyens lucides ?

Jean-Claude TREFOIS,
Président

Assemblée générale de l'APBD

La Hestre, le 04/03/2002

C'est dans des locaux mis à notre disposition par la Direction générale des Affaires culturelles de la Province de Hainaut que Jean-Claude Tréfois a le plaisir d'accueillir cette année les membres de notre association.

Il nous rappelle que, selon nos statuts (Art. 28), quel que soit le nombre de participants, l'Assemblée générale a droit de décision.

1. Approbation du PV de l'Assemblée générale du 16/02/2001

Afin de laisser la priorité aux débats, le rapport moral du Président et la proposition de budget sont parus dans le Bloc-Notes préparatoire à l'AG (n° 141). Lecture nous est faite du compte rendu des activités de la section jeunesse.

Notre président, nous fait part de deux remarques :

- Lors de l'organisation de nos formations, nous éprouvons de grandes difficultés pour déceler les spécialistes qui s'adaptent à nos réalités bibliothéconomiques communautaires.
- Le manque de permanent (déjà à l'ordre du jour de notre AG précédente), nous pèse de plus en plus lors de l'organisation d'activités. C'est un administrateur qui coordonne pour notre association tout le projet de A à Z.

2. Bilan d'une année d'activité

Nous pouvons nous réjouir du taux de présence élevé des administrateurs lors de nos Conseils d'administration.

Nous sommes satisfaits de notre participation active lors des Journées des Nouvelles Technologies. Celles-ci nous ont permis d'entrer en contact direct avec les élèves bibliothécaires.

Nos relations avec le Cabinet du Ministre n'ont guère progressé depuis la rencontre de mars dernier. Néanmoins des contacts ont été fortuitement renoués et vont aboutir à une rencontre avec celui-ci.

Dans la perspective de cette rencontre, notre président demande à l'Assemblée d'actualiser ses propositions :

- L'A.P.B.D. demande au Ministre de clarifier les ressorts des principalats et d'exiger que, là où une bibliothèque principale existe, elle ait à coordonner l'action de l'ensemble des bibliothèques reconnues ou en contrat programme de son arrondissement.
- L'A.P.B.D. souhaite que les rapports d'inspection soient communiqués aux intéressés sans qu'ils ne doivent les demander.
- L'A.P.B.D. souhaite, qu'en cas de reconnaissance d'un réseau « inter local », le nombre de subventions traitement accordé soit égal au nombre de subventions auxquelles aurait eu droit chaque réseau local pris séparément.
- L'A.P.B.D. souhaite voir clarifier les critères d'obtention des contrats programmes.

- L'APBD se félicite de la position du Ministre Miller en matière de droit de prêt et l'encourage dans ses efforts pour obtenir du Ministre de la Justice, l'exemption du droit de prêt pour les bibliothèques publiques.
- L'APBD souhaite que le Ministre encourage le Ministre de l'Economie à exempter, de l'application de la loi sur le prix unique du livre, les bibliothèques publiques et les établissements scolaires.
- L'APBD demande au Ministre en matière de formation continuée :

- l'augmentation et le renouvellement de l'offre de formation,
- la reconnaissance de formations assurées par d'autres organismes et notamment la prise d'un accord avec les Régions wallonne et bruxelloise,
- la décentralisation des formations.

- L'APBD souhaite vivement que le budget 2002 attribué aux reconnaissances et reclassements soit au minimum équivalent à ce qu'il était en 2001.
- L'APBD réclame l'alignement de la subvention traitement octroyée aux bibliothèques au niveau de celle des organismes d'éducation permanente et son indexation.

- L'APBD souhaite qu'un budget suffisant soit prévu pour soutenir de manière significative les efforts consentis par les bibliothèques publiques en matière d'animation.
- L'APBD souhaite vivement que le Ministre prenne toute initiative pour nouer avec les Régions concernées les accords nécessaires pour développer un réseau informatique plus performant pour les bibliothèques publiques.

Quoi qu'il en soit l'Assemblée renouvelle sa confiance en son Président et lui confère tous pouvoirs dans ses actions et négociations futures, menées en faveur d'une meilleure connaissance des difficultés rencontrées dans l'exercice de la profession de bibliothécaire et dans le monde de la lecture en général.

3. Discussion avec l'Assemblée

Nous nous interrogeons sur le bien-fondé d'une meilleure utilisation de la presse et d'une meilleure sensibilisation du public aux problèmes rencontrés dans notre profession.

Si nous sommes pour une meilleure visibilité dans les médias, nous sommes contre l'agressivité et autres artifices qui pourraient attiser la polémique.

L'éternel problème est le manque de communication de notre corporation, autant écrite qu'orale. Notre président tient quand même à rappeler que nous sommes le secteur culturel le plus fréquenté par la population (10%).

Nous envisageons alors une vaste campagne de sensibilisation de notre lectorat.

Malheureusement tous les pouvoirs organisateurs ne laissent pas la même liberté à leurs agents (cf. : la précédente pétition sur le droit de prêt).

Certains membres proposent de rassembler des signatures de personnes fortement médiatisées (des auteurs, des scénaristes, des hommes politiques, etc...).

Nous pourrions mener notre action en deux phases : une lettre rapide à ces personnes afin de les rendre attentifs et ensuite demander leur soutien dans une deuxième phase.

Il nous semble intéressant de poursuivre les contacts avec nos homologues flamands de la VVBAD. Suite à la parution de la sélection de livres pour la jeunesse, une deuxième phase est envisagée : des animations en lecture vivante dans la langue de l'autre. Le projet doit encore être retravaillé.

4. Bloc-Notes

Anne Vanderschuren quitte son poste de rédactrice de notre bulletin de liaison. Jean-Claude Tréfois annonce à l'assemblée que le Conseil d'Administration a déjà envisagé plusieurs pistes et qu'une stratégie sera élaborée prochainement.

5. Bilan financier

Après analyse des comptes, les Commissaires en approuvent la gestion.

L'Assemblée prend alors connaissance du budget prévu pour l'exercice 2002.

<i>Recettes</i>		<i>Dépenses</i>	
<i>Subsides :</i>	150.000	<i>Secrétariat</i>	35.000
<i>Ministère</i>		<i>Publications</i>	
<i>Activités</i>	20.000		
<i>Cotisations</i>	120.000	<i>Bloc-Notes</i>	170.000
<i>200X500</i>		<i>Un cadeau ?</i>	35.000
<i>100X200</i>		<i>Un livre !</i>	
<i>Activités</i>	40.000	<i>Activités</i>	
		<i>Salon du livre</i>	32.000
		<i>Conférenciers</i>	110.000
		<i>Frais</i>	
		<i>de déplacement</i>	15.000
		<i>Internet</i>	15.000
		<i>Com.jeunesse</i>	23.000
		<i>Divers</i>	20.000
		<i>Prix Canonne</i>	pm
TOTAL	340.000	TOTAL	445.000

Déficit : 105.000 francs

- ❑ L'Assemblée propose de réduire le poste « envoi » de Bloc-Notes de 10.000 francs.
- ❑ Nicole Roukens signale que le Prix Canonne n'est pas attribué en 2002 mais en 2003.
- ❑ Nous ramenons notre participation dans la fabrication de la brochure : Un cadeau ? Un livre à 35.000 francs.
- ❑ Nous nous proposons d'adapter le tarif pour certaines formations qui entraîneraient des frais trop élevés.
- ❑ Eventuellement, nous renoncerions à notre déplacement gratuit au Salon du Livre de Paris.
- ❑ Ceci constituait notre dernier exercice en francs belges.

6. Programme d'activités

- ❑ 24 mars : Salon du livre de Paris
- ❑ 25 et 26 avril : Internet : sécurité et verrouillage des PC à Hornu.
- ❑ 6 mai (1/2 journée) : La philosophie par les livres (organisation de la Commission jeunesse)

Nous projetons d'organiser une ou plusieurs formations en matière de prise de parole en public.

7. Elections

Marie-Thérèse Van Roy, administratrice, appelée à d'autres fonctions en France nous a fait parvenir sa lettre de démission.

Anne Collignon de la Bibliothèque centrale de Namur et Laurence Leffèbre de la Bibliothèque centrale de La Louvière acceptent de rejoindre le Conseil d'Administration.

Le paradis
à n'en pas douter,
n'est qu'une immense bibliothèque.

Gaston Bachelard

Section Jeunesse de l'APBD : **Rapport moral 2001**

12

Durant cette année 2001 encore, les bibliothécaires membres de la section jeunesse de l'APBD ont fait preuve d'un grand dynamisme. C'est ainsi que, sans faiblir, ils ont animé en discussions et alimenté en informations diverses les douze réunions mensuelles du groupe. A ces occasions, ils ont aussi (re)découvert douze lieux différents, douze collections, douze manières d'envisager l'aménagement d'une bibliothèque et de résoudre des problèmes qui, petits ou grands, sont souvent tellement familiers !

Au cas où certains l'ignorerait encore, je me fais un devoir et un plaisir de rappeler que ces réunions ont également pour but de permettre la constitution du dépliant « Un cadeau ? Un livre ! » qui, chaque année et de manière quasi rituelle, vient mettre en évidence nos coups de cœur et nos suggestions de cadeaux. Il s'agit là d'un travail dont on ne peut manquer de signaler le coût en heures de lecture et qui, outre le dépliant, donne aussi naissance à une exposition itinérante disponible sur simple demande.

La section a également participé au Salon du Livre de Jeunesse qui s'est tenu à Namur. L'APBD y était représentée par un stand où étaient exposés les ouvrages de la sélection « Un cadeau ? Un livre ! »

Lors de ce Salon, les bibliothécaires assurant les permanences (et d'aucuns y ont passé la journée entière !) ont pu constater le succès remporté tant par le dépliant que par « Les coups de cœur des coups de cœur », sélection réalisée à l'occasion du 25^e anniversaire de l'association. Ce succès nous pousse d'ailleurs à envisager une seconde édition, mise à jour, de cette sélection.

Bref, une année bien remplie grâce à l'assiduité, au travail et à l'esprit de collaboration du groupe des bibliothécaires participants. Qu'ils en soient tous publiquement remerciés.

Annie Liétart,
Présidente de la section Jeunesse

Elle leva les yeux de son ouvrage :
"Que veux-tu que je lise, mon chéri ?
Les Fées ?".
Je demandais incrédule :
"Les Fées, c'est là-dedans ?"

Jean-Paul Sartre
Les Mots



RICHARD MILLER
MINISTRE DES ARTS, DES LETTRES ET DE L'AUDIOVISUEL

Monsieur Jean-Claude TREFOIS
Directeur
Bibliothèque centrale
30, avenue Rêve d'or
7100 LA LOUVIERE

NR&F: RM:EB:am/2002/4495RF

Bruxelles, le 15 MAI 2002

Concerne : Votre réunion en mon cabinet en date du 25 avril dernier.

Monsieur le Directeur,

Mon collaborateur, Monsieur BROGNIET, m'a informé de la teneur de votre réunion du 25 avril dernier et des différentes questions que vous avez soulevées en matière de lecture publique.

J'en prends bonne note et vous confirme que ces différents points seront bien analysés dans le cadre des mesures que je vais prendre dans le domaine de la lecture publique au cours du second semestre 2002 et début 2003.

Je suis favorable, comme je l'avais précisé dans ma réponse à l'interpellation parlementaire de Madame Wynants du 26 février 2002, à un travail mené en concertation avec les instances concernées par cette problématique.

J'ai favorisé et soutenu la rencontre des Présidents des conseils d'avis avec le Ministre-Président et les Ministres membres du gouvernement de la Communauté Wallonie-Bruxelles et je suis favorable à l'idée qu'au sein du Conseil Supérieur des Bibliothèques Publiques, dont vous faites partie, la voix des Associations Professionnelles puisse être entendue.

Diverses mesures à court et moyen terme vont être prises en matière de lecture publique et répondront ainsi à la fois aux interrogations du secteur comme aux informations et aux avis qui m'ont été transmis, les unes, par mon Administration et, les autres, par le Conseil Supérieur des Bibliothèques Publiques.

Vos remarques et vos questions seront prises en compte et analysées. Je vous invite donc à poursuivre en ce sens vos échanges avec le CSBP comme avec le Service de la Lecture publique et ne manquerai pas de vous tenir informé des suites.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, à l'expression de ma considération distinguée.

Richard MILLER

"Nouveaux publics, nouveaux écrits"

Lors de l'Assemblée générale de l'APBD, le lundi 4 mars dernier, un forum de discussion s'est engagé durant l'après-midi sur la problématique des "non publics" en bibliothèque. A cette occasion, nous avons pu proposer aux participants une présentation commentée du programme de développement de lecture que nous déployons - avec d'autres collègues - depuis 1997 dans trois quartiers de Liège (Droixhe, Saint-Léonard et Thier-à-Liège) sous l'intitulé générique "Nouveaux publics, nouveaux écrits".

L'occasion nous est offerte ici de revenir brièvement sur cette présentation et les enjeux de ce programme expérimental, initié par la Communauté française il y a cinq ans et qui se poursuit et s'approfondit avec le soutien financier de plusieurs opérateurs (Ville de Liège et Communauté française, mais aussi Région wallonne, Gouvernement fédéral, Fonds d'Impulsion à la Politique des Immigrés, Fondation Roi Baudouin ou encore, plus récemment, Fonds Social Européen)¹.

"Nouveaux publics, nouveaux écrits" vise à élargir la palette des activités et des services des bibliothèques de ces trois quartiers de Liège en direction tout particulièrement des publics "éloignés de la lecture". Il trouve son origine dans ce constat désormais bien connu du monde des bibliothécaires : nos institutions de Lecture publique classiques, orientées essentiellement vers le prêt et la consultation de documents, répondent aux attentes et aux besoins de 15% à peine de la population de leur zone d'influence. Le public concerné correspond par ailleurs à un profil sociologique assez bien défini : "classes moyennes", écoliers et étudiants... : des personnes qui savent lire, aiment lire, qui sont sensibles - ou ont été sensibilisées dans leur environnement familial - à l'importance et aux bienfaits de la lecture.

La question se posait pour nous de savoir comment aborder toutes celles et tous ceux qui, pour diverses raisons (autres que le refus volontaire, l'éloignement géographique ou des handicaps de santé), se tiennent éloignés

¹ On rappellera ici avec gratitude qu'une facette de notre programme, les "Ateliers Atlas" à destination d'adolescentes d'origines immigrées des quartiers de Droixhe et de Saint-Léonard, a reçu le soutien de l'APBD il y a deux ans via le "Prix André Canonne"

de la lecture et, a fortiori, de nos bibliothèques. Que proposer aux indifférents, aux déçus de la lecture, à ceux qui la trouvent ennuyeuse, inutile, fastidieuse, hors de mode... ? Que faire, aussi, vis-à-vis de ceux, nombreux dans ces trois quartiers, dont le français n'est pas la langue maternelle et qui, de ce fait, imaginent malaisément que les bibliothèques publiques puissent être des lieux conviviaux, susceptibles de les aider et de contribuer à leur épanouissement ?

Un petit groupe de "volontaires" au sein du Service communal liégeois de Lecture publique s'est ainsi constitué et a conçu, structuré et mis en œuvre une série de projets pilotes, sous forme d'ateliers, de stages, de temps de rencontre en dehors et en complément des heures d'ouverture habituelles des trois bibliothèques concernées. Tous se déclinent selon cinq axes de réalisation (qui peuvent bien sûr se combiner) :

- l'axe "Ecriture et Créativité", qui consiste à amener les participants à réaliser des productions individuelles ou collectives, des "écrits sociaux" à l'aide de - et en liaison avec - les supports imprimés de toutes natures;
- l'axe "Jeu de lecture et de langage", où l'on a recours à des activités diverses basées sur l'emploi des lettres, des mots, des phrases dans un contexte ludique;
- l'axe "Oralité", qui investit le domaine de la conversation, des rencontres, des débats...;
- l'axe "Langage", qui englobe les domaines de l'alphabétisation, de la lecturisation et de l'apprentissage du français "langue étrangère ou seconde";
- l'axe "Lecture électronique", qui a pour objet à la fois de permettre l'accès des moins nantis et/ou des moins formés aux nouvelles technologies de l'information et de la communication et d'en utiliser les potentialités dans un contexte d'apprentissage et de création.

Les différentes activités, une quinzaine au total, n'ont pas toutes la même ancienneté. Si certaines connaissent leur cinquième saison dans des conditions de réalisation très proches des formules initiales, d'autres ont considérablement évolué au fil du temps, dans un mécanisme "essais/erreurs" afin de les rendre petit à petit plus efficaces, plus attrayantes, plus conformes aux besoins, aux attentes et aux possibilités

des participants (au fil aussi de notre expérience dans des domaines qui n'étaient pas forcément connus au départ et pour lesquels nous n'étions pas spécialement formés...). D'autres encore sont très récentes et doivent encore faire leurs preuves.

A la lumière des résultats obtenus, il est toutefois possible de tirer un certain nombre d'indications et de tracer quelques pistes. C'est ainsi que la fréquentation des trois bibliothèques a plus que triplé en moyenne depuis cinq ans. Et ce sont pour la plupart des personnes qui n'auraient jamais eu l'idée d'en franchir la porte si elles n'y avaient pas été expressément conviées pour des activités spécifiques. (Le nombre de transactions de prêt n'a pour sa part augmenté "que" du double dans le même temps...) Cela nous a aussi amenés à reconsidérer fondamentalement l'espace "bibliothèque". Pour réaliser toutes ces activités, en effet, il faut plus de place, plus de tables, de sièges, des armoires pour ranger l'équipement et les fournitures. Faute de pouvoir pousser les murs ou gagner de nouveaux locaux, nous avons utilisé ici la réserve, là le bureau du bibliothécaire, là encore la salle de lecture "reconvertie" pour en faire nos lieux habituels d'accueil et d'animation. Nous avons développé aussi un autre regard sur les collections de nos unités de quartier. Longtemps, celles-ci ont été constituées, présentées, structurées d'une manière semblable à celles des grandes institutions, sans tenir compte des spécificités du lectorat. C'est aujourd'hui très différent, tant au niveau des contenus que dans la mise en valeur. Dès le départ, nous avons eu (et avons toujours...) à nous interroger sur le rôle et les fonctions mêmes d'une entité de lecture publique "de première ligne" au sein de la cité. Crise de la lecture... Décrochage scolaire... Citoyenneté et participation... Intégration socio-culturelle... Discrimination positive (dans les bibliothèques comme dans les écoles!)... Egalité des chances... Autant d'enjeux dont les centaines de bambins, d'enfants, d'ados, d'adultes et de seniors naguère "éloignés de la lecture" que nous avons accueillis depuis cinq ans nous ont permis de prendre conscience. A leur manière, faite souvent de sourires, de remerciements et d'encouragements, ils ne cessent de nous questionner sur notre profession, ils nous maintiennent en état de vigilance, nous poussent à remettre encore et encore l'ouvrage sur le métier. Mais au fond, ce qui a le plus profondément changé, n'est-ce pas d'abord le regard ? Celui que nous portons nous-mêmes sur notre travail comme celui que l'on porte sur lui autour de nous, qu'il s'agisse des usagers, des collègues, des tutelles... Peut-être cela permet-il de comprendre, au moins partiellement, comment

nous sommes passés en cinq ans de l'appellation "Section des bibliothèques filiales" à celle de "Service communal de la Lecture publique de proximité"...

Isabelle PEETERS,
Sandrine VANDECASTEELE,
Philippe DEFAYS,
Mai 2002.

Si vous souhaitez en savoir plus...

Ville de Liège
Service de la Lecture publique de proximité

Place des Carmes, 8
4000 LIEGE

 04 220 88 59

Fax : 04 220 88 54

Courriel : philippe.defays@liege.be

C'est par la multiplication
des écrits de proximité
et par leur mise en réseau
avec ceux produits ailleurs
que passe une politique de lecture.

Jean FOUCAMBERT

Vie de nos bibliothèques

Lors de la dernière Assemblée générale de notre Association, il a été prévu d'organiser une rubrique : Vie de nos bibliothèques. Elle vous est donc largement ouverte pour nous faire part, en quelques lignes, de vos initiatives, qu'elles soient ou non couronnées de succès.

Alors, à vos plumes et pas de fausse modestie.

Une de nos membres a, d'ores et déjà, saisi la balle au bond et nous adresse la relation suivante.

Merci à elle.

Sambreville – activités expression manuelle

Cadre de la bibliothèque : 8 bibliothécaires à temps plein, 3 employées à mi-temps, 2 ouvrières-nettoyeuses... mais qui font beaucoup plus que du nettoyage ! (l'une d'elle a suivi des formations en animation et anime des ateliers) pour une bibliothèque pivot, une filiale, quatre dépôts + une section décentralisée ludothèque.

- Activités dans les quartiers défavorisés dans le cadre du partenariat de la bibliothèque et de la plate-forme communale des quartiers, composée de mandataires politiques de la majorité et de l'opposition, du GABS (groupe d'animation de la Basse-Sambre), du CPAS, d'Infor-Jeunes, de Bi-Pass (prévention toxicomanie), d'IDAMO (cellule de prévention de la délinquance), du CAI de la Province de Namur, du Conseil consultatif des aînés, du Centre culturel local, de la Maison des Jeunes de Tamines, de la Maison des Jeunes d'Arsimont, du Planning familial et de partenaires occasionnels.
 - Prêt direct dans les maisons de quartier de Moignelée et de Keumiée et dans la maison de repos « La Sérénité »

- Heures du conte pour enfants dans les maisons de quartier
- Atelier d'écriture, jeux de mots, jeux de lettres, bricolage autour des histoires de l'heure du conte dans les maisons de quartier de Seuris, Moignelée, Keumiée
- La bibliothécaire se rend dans la cité des Bachères pour aller chercher les enfants et les amener à la bibliothèque de Tamines où se déroulent divers ateliers

Toutes ces activités ne pourraient avoir lieu sans une étroite collaboration entre les partenaires de la plate-forme

- Animations dans les centres ONE (comptines et livres pour nourrissons, sensibilisation des parents à l'importance de la lecture dès le plus jeune âge, proposition de bibliographies, promotion des bibliothèques...)
- Activités dans les écoles et les associations
 - Séances de présentation de la sélection Prix Versele à l'école alternée avec d'autres en bibliothèque (+ bricolage)
 - Spectacles « Lireloup » (spectacle - contes mimés, racontés, lus, montés en spectacle de marionnettes - élaboré par les bibliothécaires autour des livres présentés dans l'exposition homonyme) et « Les Sorcières » (même principe)
 - Activités « lecture » adressées à des classes de 1^{ère} accueil et 2^{ème} professionnelle : la bibliothécaire apprend aux jeunes à lire à voix haute des albums pour les enfants qu'ils vont ensuite lire dans les

classes de primaire des écoles d'où ils sont sortis en situation d'échec (partenariat avec les écoles, l'asbl Prévention-Médiation Basse-Sambre et une association d'école du cirque)

- Animations jeux de la section ludothèque dans les écoles maternelles et primaires
- Présentation de collections de livres des bibliothèques lors de conférences, ateliers... organisés par des associations diverses.

- Foire annuelle du livre de jeunesse
- Festival Multicouleurs (en partenariat avec le Foyer culturel) : rassemblement multiculturel regroupant une dizaine de nationalités : gastronomie, danse, musique, artisanat, littérature...

Brigitte Chanson
Bibliothécaire-Dirigeante
Bibliothèque de Sambreville
Courriel : brchanson@commune.sambreville.be
☎ 071 26 03 30 Fax : 071 26 03 07

Parce que nous savons lire,
nous sommes des magiciens. Chez moi, j'ai des
milliers de livres. Il suffit que j'en touche
un avec mon regard, et je vois surgir des
palais, des forêts, des océans.

Michel Tournier
Lettre aux jeunes lecteurs

Un nouveau groupe de travail au sein de l'APBD

Depuis quelque temps déjà, un groupe de lecture centré sur les ouvrages de sciences exactes pour les bibliothèques a entamé un travail de réflexion et de critique. Ce groupe est désormais intégré à l'Association professionnelle des bibliothécaires et documentalistes sous la forme d'un groupe de travail.

Notre groupe est composé de scientifiques et de bibliothécaires et notre souhait est d'assister et d'encourager les bibliothécaires dans leur travail de gestion des collections scientifiques (acquisition, développement, élagage, ...) ainsi que dans la promotion et la valorisation des sciences au sein de leur bibliothèque.

Pratiquement, nous proposons des critiques d'ouvrages de l'actualité éditoriale ainsi que des dossiers thématiques destinés à tracer des pistes de sélection de documents pour votre bibliothèque. Nos analyses de livres sont reproduites dans la revue Lectures (rubrique « Recensions ») et nos dossiers sont édités dans Bloc-Notes et archivés ensuite sur le site Web de l'APBD (<http://apbd.be>).

Le dossier « Physique générale » (publié en deux parties dans Bloc-Notes l'an dernier) est d'ores et déjà accessible sur notre site et un dossier « Statistiques » est actuellement en préparation.

Quant aux réflexions émanant du groupe, elles vous seront soumises au fil du temps sur notre site Web et dans notre revue : « Comment déterminer si un ouvrage scientifique a plutôt sa place en salle de lecture ou au prêt ? », « La bibliothèque doit-elle intégrer à sa collection des manuels scolaires, des ouvrages a priori destinés à l'enseignement, des livres d'exercices, ... ? », « Comment aider le lecteur à repérer les documents dont le niveau

de difficulté lui convienne ? » « De quelle façon pourrait-on faire entrer les phénomènes, les expériences et les observations scientifiques dans la bibliothèque pour en promouvoir les collections d'ouvrages de sciences ? » constituent quelques-unes des questions

qui nous interpellent et qui alimentent notre réflexion.

Pour commencer, nous vous proposons ici l'objet de quelques réflexions sur la place des livres d'informatique en bibliothèque.

L'informatique est devenue un domaine

incontournable de notre société et par voie de conséquence du marché du livre. L'édition informatique (énorme, à l'heure actuelle) rencontre un très grand succès auprès du public et pas seulement dans les librairies spécialisées puisque des grandes surfaces comme Cora et Carrefour y consacrent une très large part de leur rayon librairie.

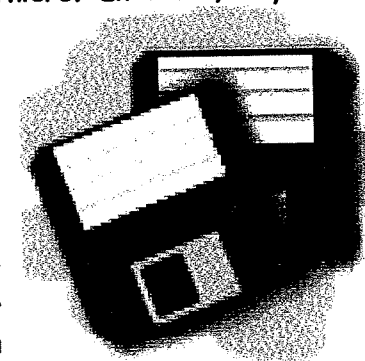
Un peu paradoxalement, peu de bibliothèques semblent avoir pris ce train de l'engouement du public en marche. Beaucoup de livres d'informatique sont pourtant relativement chers ; or, ces ouvrages intéressent beaucoup de jeunes ou de chômeurs qui souhaitent ajouter une corde à leur arc pour trouver un emploi. Il existe donc aussi toute une population à faibles moyens qui reste dans l'attente d'une offre plus importante en collections d'informatique dans nos bibliothèques.

C'est que nous avons le sentiment que pour diverses raisons (renouvellement rapide nécessaire, manque de connaissance du

domaine de la part de certains bibliothécaires, etc.) certes réelles mais insuffisamment probantes à nos yeux, le rayon informatique constitue souvent l'un des parents pauvres de nos bibliothèques.

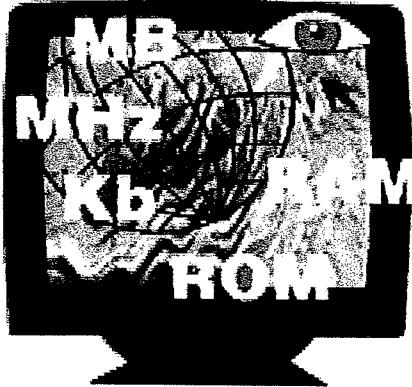
La vitesse de « péremption » est le principal argument posé à l'encontre des livres d'informatique. Au sein de notre groupe, nous estimons la durée de vie moyenne d'un ouvrage d'informatique en bibliothèque à 4-5 ans. On considère dans cette estimation le fait que l'apparition d'une nouvelle version d'un logiciel ou produit n'implique pas directement la perte d'intérêt de la version précédente voire même de l'avant dernière. En outre, il y a sans doute avantage à garder en magasin des ouvrages plus anciens sur des sujets qui ne sont jamais tout à fait démodés et qu'on ne trouve plus que difficilement en librairie (comme le Dos, par exemple).

Mais si cette période est effectivement plus courte que pour beaucoup d'autres domaines ou genres, il faut prendre en considération aussi le fait que le taux de sortie de ces ouvrages est très élevé. Ils vivent donc moins longtemps mais plus intensément. N'est-ce pas aussi le cas des « best-sellers » que nous retrouvons pourtant dans la plupart des bibliothèques malgré une qualité littéraire pas toujours au rendez-vous. Les mêmes qui condamnent sous le « chef d'inculpation » de vie éphémère les livres d'informatique n'hésitent donc pas à acheter des best-sellers dans la catégorie « romans ». Mais les ouvrages d'initiation à Excel ou à Internet sont aussi des best-sellers, dans leur catégorie, et finalement leur succès n'est-il pas beaucoup plus durable que celui de romans qui ne seront prêtés que l'espace de trois ou quatre mois ?



Un autre obstacle au développement de collections informatiques en bibliothèque tient sans doute à la difficulté d'effectuer un choix compte tenu du manque de connaissance du sujet pour nombre de bibliothécaires. Cela tient sans doute notamment au fait que les bibliothécaires ont en général un intérêt plus grand pour la littérature ou les sciences humaines que pour les sciences et les techniques.

Quoi qu'il en soit, afin d'aider les bibliothécaires à pallier cette méconnaissance, nous avons décidé d'adjoindre l'informatique aux domaines scientifiques pour lesquels nous souhaitons lancer des pistes d'acquisitions.



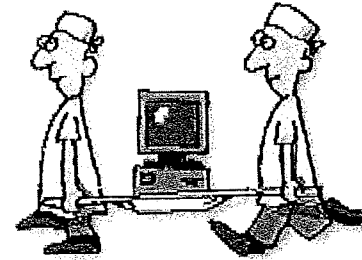
Parallèlement à nos dossiers et analyses d'ouvrages de sciences, nous nous proposons donc de vous offrir des suggestions de documents à acquérir et des pistes de réflexion sur la gestion des ouvrages d'informatique. Nous travaillons actuellement sur une sélection d'ouvrages concernant

le système d'exploitation Windows XP et de livres abordant un langage de programmation très répandu : le C.

A titre d'exemples, voici quelques questions desquels nous pourrions débattre prochainement : « Peut-on recourir à un classement spécifique pour les livres sur des logiciels ou des langages de programmation particuliers ? », « Peut-on se permettre de prêter des livres chers de type ouvrages de référence mais que le lecteur aurait besoin d'utiliser lorsqu'il travaille sur son ordinateur ? », « Y a-t-il des monographies qu'on puisse laisser facilement ouvertes à la bonne page tout en travaillant sur le clavier ou avec la souris ? », « Est-il intéressant de proposer des didacticiels (cédéroms d'apprentissage) en prêt à nos lecteurs et quelles difficultés cela présente-t-il ? », « Doit-on intégrer des ouvrages

concernant certains langages de programmation à nos rayons ? (et si oui, quels langages parmi tous ceux existants ?) », etc.

Si ces questions vous interpellent, nous vous demanderons toutefois un peu de patience car l'essentiel de nos réflexions et débats sur ces différents sujets sera diffusés prochainement dans les pages de cette revue ainsi que sur le site Web de l'APBD (<http://apbd.be>).



Par ailleurs, n'hésitez pas à nous soumettre toute autre question que vous vous poseriez

ou à nous faire parvenir vos suggestions (nos coordonnées sont reprises en fin d'article). Nous essaierons d'y répondre dans la mesure de nos moyens.

A bientôt donc dans les colonnes de Bloc-Notes...ou ailleurs !

Alexandre Lemaire,
animateur du groupe de travail.

Adresse de contact :

Voie Cardijn, 52/2
1348 Louvain-la-Neuve
Courriel : alemaire@apbd.be
☎ 010 45 68 63

Le courrier des lecteurs

Bonjour à Tous et à Toutes ... Etant pour l'ouverture de Bloc-Notes aux membres de l'APBD, à leurs coups de coeur, à leurs expériences, je me lance ...

Je m'appelle Anne Collignon. Je travaille à la Bibliothèque centrale de la Province de Namur, en Section Jeunesse. Dois-je préciser que mon métier me passionne, que l'enfant (quel que soit son âge) est source de richesse, de découverte, de portes s'ouvrant toujours même si parfois elles se ferment brutalement ? Ceux et celles d'entre vous qui sont en contact avec des jeunes savent très bien ce que ces jeunes nous apprennent chaque jour

Je souhaite aussi vous dire qu'aux Assemblées générales et aux Conseils d'administration de l'APBD, je rencontre certains de mes collègues des autres bibliothèques, et que ces derniers font passer dans leurs propos des expériences vécues riches en apprentissages et souvent méconnues. Pourquoi ne pas en faire part à vos autres collègues via Bloc-Notes ? Cela leur permettrait de savoir ce que vous faites, qui vous êtes, de faire l'écho de vos réalisations et pourquoi pas, de venir les voir (si du moins, vous êtes d'accord).

De même, si vous avez des coups de coeur littéraires, le partager dans Bloc-Notes peut être très utile aux autres et très enrichissant. Ainsi, j'ai découvert tout récemment Anny Duperey (auteur notamment de : L'Admiroir, Le Nez de Mazarin, Le Voile noir, Je vous écris ..., parus au Seuil). J'ai été ébahie par sa manière simple et non dramatique de relater ses souvenirs, par la vie qui sort de ses récits malgré les morts qui les parsèment ... Je sens dans ses ouvrages un être humain qui, malgré ses souffrances, a choisi de vivre envers et contre tout. A vous de découvrir si l'envie vous en dit.

J'espère découvrir également vos coups de coeur, vos expériences, votre vécu, vos espoirs et désespoirs, la manière de vivre notre métier commun.

A bientôt à tous et toutes. Bien cordialement,

Anne COLLIGNON

Prochaines formations de l'APBD

(2^{ème} semestre 2002)

- ❑ 2 journées consacrées au verrouillage des postes Internet destinés au public (réédition de la 1^{ère} expérience tant le succès fut grand)

- ❑ 3 journées de formation : L'affirmation de soi (préliminaire à la prise de parole en public)

Ce ne sont pas les évènements qui entraînent des conséquences indésirables, tant au plan émotionnel que comportemental, mais bien la perception qu'on a et la signification qu'on leur attribue...

• Objectifs :

- ✓ Permettre à chacun, au travers d'exercices pratiques progressifs :
- ✓ de créer et d'entretenir des relations égalitaires qui garantissent une bonne communication,
- ✓ d'exprimer ses besoins, opinions et sentiments sans anxiété excessive,
- ✓ d'agir selon ses propres intérêts, de faire respecter ses droits sans porter atteinte à ceux de l'autre.

• Contenu :

Ensemble nous travaillerons :

- ✓ la discrimination des comportements assertif, passif et agressif,
- ✓ l'auto-évaluation de son aptitude à s'affirmer,
- ✓ la conversation,
- ✓ la formulation d'une demande,
- ✓ le refus,
- ✓ la formulation et la réception d'une critique ou d'un compliment,

Nous tenterons d'ajouter à ce programme un volet concernant la prise de parole en public.

- **Méthodologie :**

Bref apport théorique. Illustration par des situations concrètes, de préférence amenées par les participants, jouées (technique de jeu de rôles), filmées et discutées ensuite.

Groupe de 12 participants maximum.

- **Personnes ressources :**

Marc Vangeenderhuysen, psychologue psychothérapeute, formateur DGAC et Véronique Vander Eecken

- **Durée :**

3 journées de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30, soit 18 heures.

- **Dates :**

23 septembre, 28 octobre et 18 novembre 2002.

- **Lieu :**

Espace culturel provincial
Place communale, 19
7170 LA HESTRE

Inscriptions : Laurence Hennaux

- ☐ 1 journée de réflexion « La philosophie dans la littérature de jeunesse »
- ☐ Visite d'une bibliothèque du Réseau flamand de Lecture publique

Laurence Hennaux : Courriel : bchainaut.lalouviere@bibli.cfwb.be

☎ 064/21 51 76

Pascale Vanderpère : Courriel : pascale.vanderpere@hainaut.be

☎ 064/28 31 46

Jean-Claude Tréfois : Courriel : jean_claude.trefois@hainaut.be

☎ 064/21 51 76

Fax : 064 21 28 50

mise @ net De quel droit !

Les nouvelles technologies de l'information et de la communication bousculent les notions de droit.

Comment apporter une réponse concrète aux problèmes légaux posés à nos institutions bibliothéconomiques ? Citons, par exemple, la protection des mineurs, le respect de la vie privée (vous utilisez un fichier informatisé des lecteurs ?), ou le droit des e-consommateurs.

En Belgique, de nombreuses institutions officielles se partagent l'application de la législation concernant l'Internet :

- ☐ IBPT (Institut belge des Postes et Télécommunications)
www.ibpt.be
- ☐ Ministère des Affaires économiques
mineco.fgov.be/information_society/index_fr.htm
- ☐ Commission de la vie privée
www.privacy.fgov.be
- ☐ Agence wallonne des Télécommunications
www.awt.be

Des sites privés peuvent également nous aider :

- ☐ Droit et Technologie
www.droit-technologie.org/fr/index.asp
- ☐ Toutes les sources de textes légaux dans le domaine d'Internet
law.be/eLawSources.htm
- ☐ La Fondation Roi Baudouin
www.espace-citoyen.be
- ☐ Privacy international :
www.privacyinternational.org
- ☐ Défense des consommateurs :
www.plebicity.com

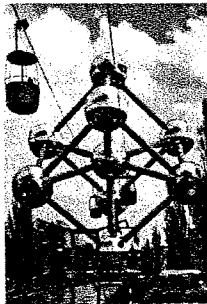
A vos agendas

Quelques propositions d'activités :

Expo 58



Cette exposition présente sur près de 1000 mètres carrés des objets, maquettes, design, documents graphiques, photographies, films et souvenirs des années 1950 et plus particulièrement de l'Exposition internationale qui attirera à Bruxelles en 1958, autour de l'Atomium, plus de 40 millions de visiteurs.



Où ? Atomium

Quand ? jusqu'au 31 août 2002

Rens. : 02 475 47 71 www.atomium.be

Histoires d'argent

A l'occasion du passage à l'euro, à l'heure où disparaît définitivement le franc belge, la Banque nationale rend un dernier hommage à notre monnaie et annonce l'ère nouvelle de l'euro. Dans une mise en scène interactive et dynamique, elle retrace l'histoire de la monnaie d'ici et d'ailleurs, d'hier à aujourd'hui ...



Où ? Banque Nationale de Belgique

Rue du Bois Sauvage 10

1000 Bruxelles

Quand ? jusqu'au 29 septembre 2002

Rens. : 02 410 52 12 www.bnb.be

J'ai lu pour VOUS

Le bâton d'Euclide de Jean-
Pierre Luminet

Paris : JC Lattès, 2002 -
ISBN 2-7096-2171-1

En 642, les troupes du général Amrou investissent Alexandrie. Elles doivent brûler le million de livres que recèle sa célèbre Bibliothèque. Car, à Médine, le calife Omar leur a donné l'ordre d'éliminer tout ce qui va à l'encontre de l'Islam.

Un vieux philosophe chrétien, un médecin juif et surtout la belle et savante Hypatie, mathématicienne et musicienne, vont tenter de dissuader Amrou de détruire le temple du savoir universel. Ils vont lui raconter la vie des savants, poètes et philosophes, qui ont vécu et travaillé dans ces murs : Euclide, mais aussi Archimède, Aristarque



Jean-Pierre Luminet
Le bâton
d'Euclide



Le roman de
la Bibliothèque
d'Alexandrie

JC Lattès

de Samos qui découvrit que la Terre tournait autour du Soleil, Ptolémée et tant d'autres qui payèrent de leur vie leur combat pour la vérité. Le général Amrou obéira-t-il à Omar ? Les Arabes ont-ils vraiment brûlé la Bibliothèque ? Ou bien n'a-t-elle été victime, au fil des siècles, que de la folie des hommes ? En racontant le destin exceptionnel de ces grands esprits de l'Antiquité, Jean-Pierre Luminet alterne l'épopée, la nouvelle et le conte philosophique, dissimulant son érudition derrière une plume inspirée par l'humour et la poésie.

Jean-Pierre Luminet, astrophysicien, écrivain et poète, développe dans ses essais comme dans ses romans une oeuvre qui marie les beautés de la science aux bonheurs de l'écriture. Euclide fit ses premières démonstrations à l'aide de son bâton ; dans les mains de Jean-Pierre Luminet, il sert à rendre hommage à la transmission des savoirs par-delà les clivages idéologiques et religieux.

Colophon

Bloc-Notes n° 142 du 2^{ème} trimestre 2002
revue trimestrielle de l'Association professionnelle
des Bibliothécaires et Documentalistes asbl (APBD)

Président :	☎ 00 32 (0)64 21 51 76
<u>Jean-Claude Tréfois</u>	Fax : 00 32 (0)64 21 28 50
Siège social :	Courriel :
Avenue Rêve d'Or, 30	jean_claude.trefois@hainaut.be
7100 LA LOUVIERE	Site : www.apbd.be

L'APBD est reconnue par la Communauté française.

Vous souhaitez recevoir Bloc-Notes par courriel ?
Un petit message à blocnotes@apbd.be

Les articles signés sont publiés sous la responsabilité
de leurs auteurs.

Ils peuvent être entièrement ou partiellement reproduits avec
mention de la source.

Publication réalisée par:

W.S. conception

La poursuite de nos activités dépend essentiellement de votre
cotisation. Pour 2002, elle s'élève à :

12,50 € pour les membres travaillant à temps plein;

5 € pour les membres travaillant à temps partiel,
les étudiants et les retraités.

Nous vous remercions de verser votre cotisation sur le compte n°

068-0510960-88

Publication de l'A.P.B.D.

Un cadeau ? Un livre ! - Sélection de l'année

Une sélection des meilleurs livres de jeunesse parus cette année
S'adresser entre autres aux bibliothèques suivantes :

Anderlecht	Bibliothèque du Centre intellectuel tél. 02/521.62.08	Nivelles	Bibliothèque publique centrale de la Communauté française tél. 067/89.35.85
Bruxelles	Bibliothèque principale de Bruxelles I tél. 02/548.26.10	Ottignies	Bibliothèque de Culture générale tél. 010/41.02.42
Florennes	Bibliothèque publique locale tél. 071/68.98.96	Rixensart	Bibliothèque populaire tél. 02/652.27.36
Genval	Bibliothèque communale tél. 02/653.40.47	Saint-Gilles	Bibliothèque communale locale tél. 02/543.12.33
Jette	Bibliothèque principale du Nord-Ouest de Bruxelles tél. 02/426.05.05	Schaerbeek	Bibliothèque communale tél. 02/242.68.68
La Louvière	Bibliothèque provinciale La Ribambelle des Mots tél. 064/22.18.34	Verviers	Bibliothèque principale de la Ville tél. 087/32.53.37
Laeken	Bibliothèque principale de Bruxelles II tél. 02/279.37.90	Waterloo	Bibliothèque communale tél. 02/354.40.98
Liège	Bibliothèque des Chiroux-Croisiers tél. 04/223.19.60	Watermael-Boitsfort	Bibliothèque principale du Sud-Est de Bruxelles tél. 02/660.07.94
Mons	Nouvelle Bibliothèque des Comtes de Hainaut - AFIC tél. 065/31.44.69	Woluwé-St-Lambert	Bibliothèque St-Henri tél. 02/733.56.32
Namur	Bibliothèque centrale de la Province de Namur tél. 081/22.90.14 Bibliothèque principale de Namur tél. 081/23.13.26	Woluwé-St-Pierre	Bibliothèques publiques communales francophones tél. 02/773.05.83
		Ixelles	Bibliothèque communale tél. 02/515.64.06